

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE L'OUED-ZARGUA (1889-1904)

Société foncière de l'Oued-Zargua
Constitution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 31 mai 1889)

Société anonyme au capital de un million de francs.

Siège social : 18, rue de la Pépinière. Paris.

Cette société a pour fondateurs : M. Charles Géry¹, propriétaire, commandeur de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue de la Pépinière, 10.

Mlle Adélaïde Lemaire, propriétaire, demeurant à Beaumont (Belgique).

Elle a pour objet :

L'exploitation, la mise en valeur, la location et l'aliénation, par vente ou échange, des domaines de l'Oued-Zargua et Douïmis situés en Tunisie, dans le contrôle de Medjez El Bab, à 80 kilomètres environ de Tunis, traversé par le chemin de fer de Tunis à la frontière algérienne qui a une station à l'Oued-Zargua.

Le capital social est fixé à un million de francs et divisé en deux mille actions de cinq cents francs chacune.

Seize cents de ces actions entièrement libérées, formant un capital de huit cent mille francs, sont attribuées à M. Géry et à Mlle Lemaire, en représentation des apports par eux faits à la société.

Elle est constituée pour une durée de 25 années.

Ont été nommés administrateurs pour une durée de 6 années :

M. Charles Géry susnommé ;

M. Octave Noël, administrateur de la Banque de Tunisie, demeurant à Paris, rue de l'Université, n° 70 bis ;

et M. Henri-Simon Duportal², ingénieur, demeurant à Paris, avenue Boufflers, n° 4.

Et commissaire pour le premier exercice :

M. Gustave Berlin Guyot, propriétaire, demeurant à Paris, rue Boissy-d'Anglas, n° 9.

Acte déposé chez M^e Le Villain, notaire à Paris, et publié dans *La Gazette des Tribunaux* du 29 mai 1889.

Convocation en assemblée générale
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 août 1894)

4 septembre, 9 1/2 matin, extraord. Société foncière de l'Oued-Zargua. — Au siège social, 17, rue Godot-de-Mauroi. — Ordre du jour : Autoriser le Conseil à contracter un bail avec promesse de vente. — *Petites Affiches*, 17.

¹ Charles Géry (1822-1911) : ancien président du Bône-Guelma (1874-1883), président de la Banque de Tunisie.

² Henri-Simon Duportal : fils d'Armand Duportal, député de la Haute-Garonne. Ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du Bône-Guelma et prolongements.

Convocation en assemblée générale
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 2 avril 1896)

7 mai, 9 h. 1/2, ord. et extraord. — Société foncière de l'Oued-Zargua. — Au siège social, 17, rue Godot-de-Mauroi, Paris. — Extraord., ordre du jour : statuer sur la proposition de dissolution de la Société et la nomination d'un liquidateur. — *Petites Affiches*, 1.

ANNONCES LÉGALES
Société foncière de l'Oued-Zargua
Dissolution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 août 1904)

Les actionnaires de cette société, réunis en assemblée extraordinaire le 29 juillet 1904, ont voté la dissolution et la mise en liquidation de la société à partir dudit jour et ont nommé liquidateurs MM. Jules Gouïn [du Bône-Guelma], demeurant à Paris, 4, av. Velasquez ; Charles Géry, 3, rue Daru ; et Henri Duportal, 4, av. Boufflers. — *Le Droit*, 26 août 1904
